

Les institutions publiques françaises et le programme Erasmus+ offrent de nombreuses bourses aux étudiants étrangers pour les aider à financer leurs études en France et en Europe.



Campus Bourses : l'outil indispensable pour chercher un financement. Il répertorie toutes les aides délivrées par les États (français et étrangers), les collectivités territoriales, les entreprises, les fondations et les établissements d'enseignement supérieur.
<https://www.campusfrance.org/fr/bourses-etudiants-etrangers>

Les bourses du ministère en charge des affaires étrangères

Le ministère français des affaires étrangères attribue de **nombreuses bourses aux étudiants étrangers**. 25% de ces bourses sont financées directement par le ministère dans le cadre des programmes Eiffel (pour des études au niveau master ou doctorat) ou Major (destiné aux meilleurs bacheliers étrangers des lycées français de l'étranger). Le reste est pris en charge par les ambassades de France à l'étranger.

Renseignez-vous directement auprès de l'Espace Campus France de votre pays pour connaître les programmes de bourses qui vous concernent.

La Bourse OMM pour se former à l'ENM :

L'Organisation Météorologique Mondiale délivre chaque année un certain nombre de bourses pour financer des professionnels ou des étudiants suivant une formation dans le domaine de la météorologie ou du climat. Le montant ainsi que la durée des bourses varient selon la formation suivie.

A l'ENM, les élèves ayant une bourse de l'OMM sont logés gratuitement dans les résidences, ils bénéficient du dispositif d'aide sociale (repas 1€ etc.) et sont exonérés des frais d'inscription, du paiement de la CVEC.

Pour postuler à une bourse, le Représentant permanent de l'OMM dans votre pays doit envoyer à (fel@wmo.int) le formulaire de demande de financement (<https://community.wmo.int/fellowships-applications>) et l'attestation de pré-inscription (à demander à l'ENM après avoir déposé votre candidature sur la plateforme « Études en France » et d'avoir envoyé le formulaire d'inscription à enmri@meteo.fr

Veillez noter que le processus entre la demande et la réponse finale du comité de bourses, peut prendre entre 5-8 mois.

Pour plus de renseignements: <https://community.wmo.int/fellowships-applications> et <https://public.wmo.int/en/programmes/education-and-training-programme>

Dispositif d'aide sociale de l'ENM :

L'ENM ne propose pas de bourses d'études mais peut, en fonction de la situation financière de chaque étudiant, évaluer la possibilité de le faire bénéficier du **dispositif d'aide sociale** (gratuité du logement, exonération des frais, repas à 1 € et exonération de droits de scolarité etc...).

Pour cela, un dossier spécifique (avec les justificatifs des ressources du foyer et autres documents) doit être envoyé à notre assistante sociale qui validera l'éligibilité du dossier. Cette démarche est à faire à partir de la confirmation d'admission à l'ENM (début juin). Contactez enmri@meteo.fr